























Fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en régénération naturelle ou un semis artificiel avec* des cloisonnements sylvicoles

Date du relevé :	Date de la régénération :		Surface de la	parcelle :					
Nom des opérateurs :			Organismes :						
Propriétaire(s) :	Mail :		Tel:						
Adresse:									
Gestionnaire forestier :		Tel:	Mail :						
Commune de la parcelle forestière :		Forêt :		Superficie :					
Lieu-dit (référence cadastrale):				N° parcelle :					
Essence(s) « objectif » : Hauteur moyenne (cm) :									
Taux de sondage, avec une placette to	us les 15 mètres et en fonction o	lu tableau ci-dessous	s, une bande sur :						
Indiquer le côté de la parcelle du dépa	art de l'inventaire (ex : nord, ou	est, chemin):							

> à 15 hectares Taux de sondage < 1 hectare 1 à 3 hectares 3 à 5 hectares 5 à 8 hectares 8 à 12 hectares > à 12 hectares Jne bande de 4m sur : Taux 1/2 Taux 1/3 Taux 1/4 Taux 1/5 Taux 1/6 Taux 1/7 Taux 1/8 Une bande de 10 m sur : Taux 1/1 Taux 1/2 Taux 1/2 Taux 1/3 Taux 1/3 Taux 1/4 Taux 1/4 * Sans cloisonnement 10 mètres 15 mètres 20 mètres 25 mètres 30 mètres 30 mètres 30 mètres un passage tous les

F =Total tiges frottées ou cassées E = Total tiges écorcés AR = Total tiges arrachées (racine)

P	C	A	F	Е	AR	P	C	A	F	Е	AR		P	С	Α	F	Е	AR	P	С	A	F	Е	AR
1						3							61						91					
2						32	2					Ī	62						92					
3						3.	3					Ī	63						93					
4						34							64						94					
5						3:	;						65						95					
6						30	j						66						96					
7						3′							67						97					
8						38	3						68						98					
9						39							69						99					
10						40)						70						100					
11						4							71						101					
12						42	2						72						102					
13						4.	;						73						103					
14						4							74						104					
15						4:	;						75						105					
16						40	5						76						106					
17						4′	'					Ī	77						107					
18						48	3					Ī	78						108					
19						49)						79						109					
20						50)					Ī	80						110					
21						5						Ī	81						111					
22						52	2					Ī	82						112					
23						5.	;						83						113					
24						54							84						114					
25						5:	i					Ī	85						115					
26						50	j					Ī	86						116					
27						5	'						87						117					
28						58	3						88						118					
29						59							89						119					
30						60)						90						120					
Т						Γ							T						T					

Total tiges contrôlées :	Total tiges abrouties :	Total tiges frottées ou cassées :
Total tiges écorcées	Total tiges avec arrachage ra	cinaire
Taux tiges abrouties = Tota	al tiges abrouties/Total tiges contrôlées x	100 =
Taux tiges frottées ou casso	ées = Total tiges frottées ou cassées/Tota	l tiges contrôlées x 100 =
Taux tiges écorées = Total	tiges écorcées/Total tiges contrôlées x 10	0 =
Taux de tiges arrachées = 7	Fotal tiges avec arrachage racinaire/ Tota	ıl tiges contrôlées x 100 =
Taux global dégâts = Tot	al tiges abrouties + frottées + écorcées +	arrachage racinaire/Total tiges contrôlées x 100 =
Répartition des dégâts (d	concentré, diffus) : Vég	étation d'accompagnement (oui non) :
Observations:		

P = Placette C = Total tiges contrôlées (4 par placette) A = Total tiges abrouties

Notice explicative

COMMENT REMPLIR LA FICHE D'INVENTAIRE SIMPLIFIE DE DEGATS DU GRAND GIBIER SUR UNE PARCELLE EN REGENERATION NATURELLE OU SEMIS ARTIFICIEL <u>AVEC</u> DES CLOISONNEMENTS SYLVICOLES Périodes les plus favorables à la réalisation des inventaires : mars avril (résineux) et septembre octobre feuillus)

Dans un premier temps :

L'opérateur renseigne toutes les données concernant la parcelle à inventorier

Dans un deuxième temps :

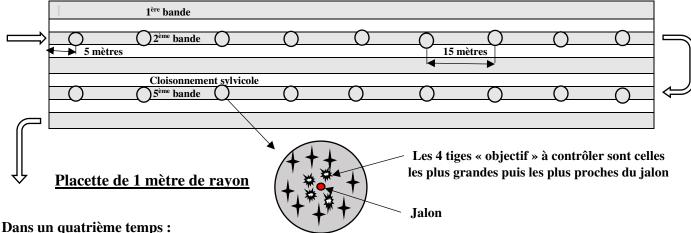
- 1. En fonction de la manière dont a été cloisonnée la parcelle, il détermine le taux de sondage qui dépend de la superficie de la plantation et de la distance d'axe en axe entre les cloisonnements sylvicoles (la référence étant 6m d'axe en axe soit 4m de bande),
- 2. Se reporter au tableau et indiquer le taux retenu. Exemple : une parcelle de 2 hectares en régénération naturelle ou un semis artificiel avec des cloisonnements sylvicoles de 2 m de large et des bandes de 4 m de large aura un taux de sondage de 1/3 soit une bande sur trois.
- 3. Il indique le côté de la parcelle du début de l'inventaire (exemple : nord, ouest, chemin, rivière etc.). Cette indication a pour but de permettre une éventuelle contre-expertise des dégâts signalés.

Dans un troisième temps :

L'opérateur veille à éliminer systématiquement les bandes de lisière car elles concentrent souvent les attaques des animaux.

Exemple : une parcelle de 1 hectares en régénération naturelle avec des cloisonnements sylvicoles sondée au taux 1/2; on commence l'inventaire par exemple à la 2ème bande. Seront donc examinées les lignes 2, 4, 6, 8...

Suivant le croquis ci-dessous :



Il procède au sondage :

La première placette se situera, par exemple, sur la deuxième bande à 5 mètres du départ ou de la bordure. Afin de matérialiser le centre de chaque placette de 1 mètre de rayon, l'opérateur positionne le jalon de façon impartiale au centre de la bande, puis tous les 15 mètres. Sur chaque placette, il examine les 4 tiges « objectifs » les plus grandes, les plus proches du centre de la placette. En cas d'impossibilité matérielle (absence de régénération, mare, rémanents) de réaliser le relevé l'opérateur note 0 dans les cases correspondant à la placette et en indique la raison dans les observations. En fonction du taux de sondage, il parcourt ensuite les bandes déterminées à l'exception de la bande de lisière. Pour répondre à un besoin de grande précision, le taux de sondage peut être amélioré, (à préciser) et les différents points de sondage cartographiés.

Les <u>tiges abrouties</u>, notées **A** sont celles dont la pousse terminale de la saison de végétation a été endommagée par les cervidés. La pousse terminale n'est plus forcément la pousse dominante quand la tige (le semis) a été impactée.

Celles dont <u>l'écorce</u> a été <u>consommée</u> sont notées : \mathbf{E} (il y a des marques des incisives, dégât spécifique au cerf de tous sexes, à ne pas confondre avec le <u>frottis</u>, tige notée \mathbf{F} , où l'écorce est en lambeaux mais non mangée. Les tiges qui ont été <u>arrachées</u>, souvent par les sangliers sont notées : \mathbf{AR} . Les rejets de souche ne sont pas pris en compte.

A noter qu'une tige abroutie et frottée n'est comptabilisée qu'une seule fois au titre des frottés. Idem pour une tige qui est écorcée et abroutie, elle n'est comptabilisée que dans les écorcées et une tige à la fois écorcée et frottée est comptabilisée dans les frottées.

Dans un cinquième temps :

A l'issue des relevés, l'opérateur calcule les taux de dégâts selon les formules figurant en bas du recto de l'imprimé et il note la répartition des dégâts.

Dans un sixième temps :

Il renseigne dans la rubrique **Observations** différents éléments, comme par exemple : la présence de protections ou de répulsif, le mode de dégagement, l'entretien de la parcelle (présence de chablis), l'équilibre sylvicole, les aménagements forestiers mis en place, la végétation d'accompagnement, le risque lié à la surface de la parcelle, la répétition des dégâts causés, les espèces à l'origine des dégâts, l'organisation de la chasse, les prélèvements et leurs équilibres (si connus), les indices de présence du gibier, le dérangement (randonneurs, vététistes) etc.